

Délibération n° 2017-244 en date du 20 DECEMBRE 2017
Dossier DETR et FSIL 2018 – Projet de Maison de Santé à Lavaveix Les Mines

L'an Deux Mille Dix Sept, le vingt décembre à 18 heures 30, le Conseil de la Communauté de Communes de Chénéraillles Auzances Bellegarde Haut Pays Marchois, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la maison de la culture de Chénéraillles, sous la présidence de Monsieur Pierre DESARMENIEN, Président.

Date de convocation du Conseil : 13/12/2017

Nombre de conseillers en exercice : 61

Présents : 43	Votants : 45	POUR : 45
Pouvoir : 2	Abstention : 0	CONTRE : 0
Absents excusés : 16	Exprimés : 45	

Présents : MM. DESARMENIEN, MORANCAIS, VENTENAT, BIGOURET, FAUCONNET, ROULLAND, BUJADOUX, PERRIER S, ROBIN, SIMON, DESCLOUX, ROBBY, LE CORRE, FERRIER, JOULOT, ECHEVARNE, BONNAUD, POULAIN, VERDIER, LONGCHAMBON, NOVAIS, CONCHON, VIRGOULAY, ALLEYRAT, MATHIEU, MARTIN, SAINT-ANDRE, PAYARD, VERNADE, JARY, SCHMIDT, PEYRAUD, LUQUET, ALHERITIERE, MEANARD, FONTVIELLE, CHEFDEVILLE, TURPINAT, PINLON, BRUNET M, SIDOUX, SAUVANET, GRANGE.

Pouvoirs : MM. PEROCHE à LE CORRE, GENDRAUD à VENTENAT.

Excusés : MM. SIMONET, BRUNET A, RICHIN, MICHON, PERRIER F, RAILLARD, LAVAUD, PLAS, D'HULSTER, WELZER, SEBENNE, BARBAUD, TOURNAUD, GIRAUD-LAJOIE, GERBE, BOYER.

Secrétaire de séance : Monsieur Alexandre VERDIER.

Monsieur le Président propose au conseil communautaire de déposer un dossier de demande de DETR (rubrique 10 : Maintien ou développement des services publics en milieu rural) et FSIL (Fonds de soutien à l'Investissement Local) dans le cadre du projet de maison de santé à LAVAVEIX LES MINES.

Le Vice-Président en charge de ce dossier présente le bâtiment, composé de 3 niveaux, dont la toiture a été intégralement rénovée. Il est situé au centre du bourg de Lavaveix les Mines, sur l'axe routier Aubusson-Guéret (RD 942).

Il indique qu'en 2014, l'ex communauté de communes de Chénéraillles avait lancé une étude architecturale et financière sur l'éventualité de la mise en place d'une maison de santé. Avec la perspective de la fusion des EPCI, cette étude a été suspendue.

Il précise qu'actuellement, la commune compte 2 médecins ; 1 kinésithérapeute, 1 cabinet d'infirmiers, locataires dans des bâtiments de Creusalis et de la municipalité. Les professionnels de santé souhaitent travailler ensemble et sont volontaires pour mener à terme ce projet de maison de santé. Dans le cadre de ce projet, un ostéopathe serait également candidat pour assurer une permanence à mi-temps dans ces locaux, qui incluraient aussi deux studios pour les besoins des professionnels.

Il indique que la dépense est évaluée à 1 045 000 € et qu'il est possible de solliciter de la DETR à hauteur de 35 % ainsi que du FSIL pour 35 % également. Ces financements laisseraient à la charge de la communauté de communes la somme de 313 500 €, ce qui permettrait de proposer des loyers supportables par les professionnels de santé.

Accusé de réception en préfecture
023-242300127-20171220-2017-244-DE
Date de télétransmission : 16/01/2018
Date de réception préfecture : 16/01/2018

Communauté de Communes
CHENERAILLES AUZANCES BELLEGARDE HAUT PAYS MARCHOIS

Le Président soumet le plan de financement suivant à l'assemblée :

DEPENSES

Estimation travaux	911 000,00 €
Estimation Maîtrise d'œuvre et frais divers	134 000,00 €
Total des dépenses HT :	1 045 000,00 €

RECETTES

DETR 2018 (35%) Rubrique N°10	365 750,00 €
FSIL (35%) Fond de Soutien à l'Investissement Local	365 750,00 €
Autofinancement (30%)	313 500,00 €
Total recettes	1 045 000,00 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le projet de maison de santé à LAVAVEIX LES MINES tel qu'exposé en supra,
- Valide le plan de financement proposé ci-dessus,
- Autorise le Président à effectuer toute démarche utile et à signer tout document nécessaire pour les dépôts de dossiers de demandes DETR et FSIL 2018.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Affiché et transmis en Sous-Préfecture le 16 janvier 2018
Pour copie conforme, le 16 janvier 2018

Le Président,

Pierre DESARMENIEN



Accusé de réception en préfecture
023-242300127-20171220-2017-244-DE
Date de télétransmission : 16/01/2018
Date de réception préfecture : 16/01/2018